

📄 Cette formation est proposée par ADEME ACT SOLUTIONS

ACT Evaluation : évaluer les stratégies de transition bas carbone des entreprises au regard de l'objectif de l'Accord de Paris - parcours consultants

Cette formation alterne théorie et pratique et permet de comprendre le fonctionnement des outils et le positionnement du conseiller

Pour en savoir plus sur la méthodologie ACT, consultez le site <https://actinitiative.org> ou écrivez à contact@ademe-act.fr

📈 88% des stagiaires satisfaits par cette formation

Atténuation du changement climatique

Action de Formation

👤 Entreprise
🕒 14h
€ 2000€ / HT
2400€ / TTC (TVA 20%)

Classe virtuelle

Code module : CLIMAT64

Mis à jour le : 01/06/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Merci de consulter la rubrique prérequis avant de vous inscrire !

Consultants indépendants et bureaux d'études spécialisés dans la comptabilité carbone et l'accompagnement stratégique au changement climatique d'entreprises émettrices de Gaz à Effet de Serre (industries, production d'énergie, commerce de détail, construction, transport, agriculture)

Cette formation n'est pas ouverte aux personnes en situation de demandeur d'emploi

Les prérequis

- Avoir réalisé des bilans de gaz à effet de serre (selon des référentiels reconnus) pour des entreprises
- Accompagner des entreprises dans des démarches de réduction de leurs émissions de GES
- ACT est une initiative internationale les méthodes sont développées en anglais

Pour vous inscrire à cette formation vous devez **obligatoirement** avoir réalisé la formation E-Learning : [Les fondamentaux de l'initiative ACT : Accelerate Climate Transition](#) et avoir obtenu un score de 75% minimum

Toute demande d'inscription réalisée sur cette formation sera systématiquement refusée si le prérequis mentionné ci-dessus n'a pas été réalisé en amont, dans son intégralité

Objectifs

Les objectifs de la formation

A la fin de la formation les stagiaires seront capables de :

- **Expliquer** les principes et la méthodologie d'ACT Evaluation
- **Connaître** les méthodologies sectorielles existantes
- **Maîtriser** la méthodologie sectorielle ACT adéquate pour l'analyse des données
- **Mettre en œuvre** les outils de traitement ACT Evaluation

Programme

Le programme détaillé

- Concepts clés de la décarbonation, trajectoires de transition bas carbone et reporting extra financier
- Evaluation ACT : principes, méthodologie, enseignements, spécificités sectorielles et exercices
- Perspectives pour l'initiative ACT
- Cas d'études : collecte de donnée, analyse des données, évaluation, rapport d'évaluation et restitution à l'entreprise

Cette formation ne couvre pas l'accompagnement des entreprises de réduction
ADEME ACT SOLUTIONS 10, rue de la République, avenue du Grésillé – 49004 Angers Cedex 01 – France
RCS ANGERS 933 220 824 – Code NAF : 7490B – N° de déclaration d'activité : 52 49 04687 49 - Site internet : www.actinitiative.org

Formation alternative en présentiel et travail en sous-groupe. Votre présence est indispensable pendant toute la durée de la formation.

Durée

14h

Les modalités pédagogiques

Formation dispensée à distance

Les modalités d'évaluation

Avant la formation

Le participant complète un questionnaire de positionnement sur son niveau de compétences et de connaissances ainsi que sur ses attentes, en termes d'enjeux, de contenus et d'apports

Pendant la formation

Tout au long de la formation, le formateur évalue la progression de l'apprenant au travers de cas pratiques et de travaux en sous-groupe

A l'issue de la formation

Le formateur valide l'acquisition des connaissances et des compétences du stagiaire. Le stagiaire complète un questionnaire d'auto-évaluation sur son niveau de compétences acquises

L'équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Mehdi KEROMEN, ADEME, Chargé de formation

Tarif

2000 € / HT
2400 € / TTC (TVA 20%)

La formation peut faire l'objet d'une prise en charge financière par l'opérateur de compétences (OPCO) auquel est affilié votre entreprise. [J'identifie quel est mon OPCO](#)

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez [ICI](#)

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos [conditions générales de vente](#).